



---

**mouvement**  
**écologique**

Madame la Ministre de l'Environnement, du  
Climat et du Développement durable  
Joëlle Welfring

Luxembourg, le 8 juin 2023

Concerne : « EU Nature Restoration Law »

Madame la Ministre,

Nous nous permettons de vous recontacter en relation avec la « EU Nature Restoration Law ».

Comme postulé dans notre lettre du 3 avril 2023, le Mouvement Ecologique est convaincu que cette loi est d'une importance capitale pour la sauvegarde de la biodiversité dans l'Union européenne, mais également pour la valeur légale du Plan national concernant la protection de la nature au Luxembourg.

D'après nos informations, le Luxembourg - sous votre représentation - a jusqu'à présent joué un rôle exemplaire dans ce dossier. Nous vous félicitons d'avoir défendu, la proposition de loi, présentée par la Commission européenne, voir avoir même réclamé l'intégration d'objectives et de mesures encore plus ambitieuses. Surtout, votre engagement pour le maintien de la clause de non-détérioration nous semble extrêmement important (articles 4 & 5).

Depuis notre dernière lettre, les attaques par rapport à la « EU Nature Restoration Law », venant de représentant.e.s du parlement européen, mais aussi de membres du conseil européen, ne cessent d'augmenter. La proposition de la commission risque d'être considérablement affaiblie, voire même être rejetée. Une situation inacceptable. Cette proposition de loi représente une opportunité et une nécessité inédites, en ligne aussi avec la « *EU Biodiversity Strategy* » et le « *Global Biodiversity Framework* » décidés à la COP15 à Montréal, et doit être défendue avec rigueur.

En annexe, nous vous transmettons notamment une lettre formulée par nos collègues de WWF et PAN Europe, mais une position du « Bureau européen de l'Environnement ». Nous rejoignons leurs revendications en vous encourageant à maintenir votre position exemplaire et de continuer à vous engager pour le maintien de la proposition de la Commission européenne, et en particulier aussi pour la clause de non-détérioration. En outre, nous vous incitons à vous engager parallèlement pour une réglementation ambitieuse sur l'utilisation durable des pesticides (*Sustainable Use of Pesticides Regulation*).

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments très distingués.



Blanche Weber  
Présidente



Michelle Schaltz  
Responsable du dossier